



Commission des Finances et du Budget

et

Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire

Procès-verbal de la réunion du 24 octobre 2014

Ordre du jour :

1. Evolution de la situation budgétaire
2. Divers

*

Présents : M. Guy Arendt, M. Eugène Berger, M. Alex Bodry, Mme Joëlle Elvinger, M. Gast Gibéryen, M. Serge Wilmes remplaçant M. Jean-Claude Juncker, M. Henri Kox, Mme Viviane Loschetter, M. Laurent Mosar, M. Gilles Roth, M. Justin Turpel, M. Claude Wiseler, M. Michel Wolter, membres de la Commission des Finances et du Budget

Mme Diane Adehm, M. Yves Cruchten remplaçant M. Frank Arndt, M. Eugène Berger, Mme Anne Brasseur, Mme Joëlle Elvinger, M. Gast Gibéryen, M. Jean-Marie Halsdorf, Mme Viviane Loschetter, M. Roger Negri, M. Justin Turpel, M. Michel Wolter, membres de la Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire

M. Pierre Gramegna, Ministre des Finances

M. Romain Heinen, Directeur, Administration de l'Enregistrement et des Domaines

Mme Isabelle Goubin, Directeur du Trésor, Ministère des Finances

Mme Pascale Toussing, Directeur du domaine «Fiscalité», Ministère des Finances

M. Jeannot Waringo, Directeur, Inspection générale des Finances, Ministère des Finances

Mme Francine Cocard, Mme Caroline Guezennec, de l'Administration parlementaire

Excusés: M. Franz Fayot, M. Claude Haagen, M. Jean-Claude Juncker, membres de la Commission des Finances et du Budget

M. Frank Arndt, M. Félix Eischen, M. Claude Haagen, Mme Martine Mergen, membres de la Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire

*

Présidence : M. Eugène Berger, Président de la Commission des Finances et du Budget, Mme Diane Adehm, Présidente de la Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire

*

N.B. Suite à un problème technique, ce procès-verbal a dû être réalisé sans recours à l'enregistrement.

*

1. Evolution de la situation budgétaire

Sur base des documents joints en annexe du présent procès-verbal, à savoir

- *La situation des recettes courantes de l'Etat au 30 septembre 2014*
- *Evolution des recettes et dépenses au 30.09.2014*
- *Evolution des recettes et dépenses (SEC95)*
- *Compte au 30.09.2014 (hors emprunts), M. le Ministre des Finances présente la situation budgétaire*

Fin septembre 2014, la différence se solde par un déficit de 330,5 millions d'euros contre 507,5 millions fin septembre 2013. M. le Ministre note que les recettes ont augmenté plus vite que les dépenses. Au cours des neuf premiers mois de cette année, les dépenses de l'Administration centrale ont augmenté moins que prévu (+3,2 % au lieu de +3,5%) alors que ses recettes ont progressé davantage que ne l'avait envisagé le budget (+5,3% au lieu de +5,1%).

Au niveau des dépenses (présentées selon le système de comptabilité SEC95), M. le Ministre note que la consommation intermédiaire a augmenté peu (+2,6%), alors que la formation de capital a baissé de 5,5%. Les transferts en capital (ligne 9 du tableau) enregistrent même une baisse de 15,1% pouvant faire croire à une chute des investissements. Selon M. le Ministre, il pourrait s'agir d'un décalage laissant espérer que de nombreuses comptabilisations seront encore effectuées après le 30 septembre.

Au niveau de la «Rémunération des salariés» (ligne 3 du tableau), on enregistre une hausse de 6,7%. Cette tendance est due à la hausse des pensions et retraites.

Au niveau des recettes, l'Etat a déjà pu encaisser 73,3% des contributions directes prévues au budget. Pour l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines 72,9% des sommes initialement prévues ont été encaissées.

Les sommes encaissées comme contributions sur les salaires et traitements (ligne 3 du tableau) ont progressé de 11,7%.

Au niveau de la TVA (ligne 18 du tableau), il résulte d'une étude communautaire récente, que l'écart entre les sommes encaissées et celles qui sont dues («VAT Gap») est de 6%. Cet écart certifie, selon M. le Ministre, dans la comparaison internationale, le bon fonctionnement de l'Administration.

Les recettes en provenance de la TVA restent en-dessous des estimations. Le Ministre estime qu'il sera impossible d'atteindre les montants prévus au budget. L'Etat a actuellement encaissé quelque 2,65 milliards d'euros sous forme de TVA (pour ordre). Les recettes de la TVA sur le commerce électronique marquent une bonne évolution (+15%), alors que la TVA « classique » stagne (+2,9%).

Discussion

Les droits d'enregistrement ont connu une forte hausse de 28,2%. Serait-elle due à l'émission de davantage d'actes notariés en prévision de la hausse annoncée de la TVA-logement? M. Heinen répond, que la plus-value est due à la passation de quelques actes exceptionnels.

Comment par ailleurs gérer l'affluence de demandes de construire au niveau des communes, compte tenu du changement de taux dans le secteur du logement locatif en 2015?

M. le Ministre informe que l'Administration de l'Enregistrement vient d'émettre une circulaire pour tenter d'éviter l'afflux de demandes de dernière minute chez les notaires. En ce qui concerne les autorisations de construire, M. le Ministre assure que le fait d'entrer une demande en vue de l'obtention d'un extrait de cadastre vertical et un contrat de réservation seront suffisants pour qu'un dossier soit ouvert encore avant la fin-décembre par l'administration.

Un représentant du groupe parlementaire CSV craint que les communes ne soient pas outillées pour faire face à l'afflux de dossiers avant la fin de l'année.

La représentante du groupe parlementaire DP souhaite connaître l'origine de la progression des contributions sur les salaires et traitements. S'agit-il d'une progression de l'emploi en général ou d'une progression des sommes payées ou d'une combinaison des deux?

L'oratrice souhaite en outre savoir si les 6% manquant au niveau de la TVA («VAT Gap») devront finalement être considérés comme déchets? M. Heinen répond que le taux de 6% est légèrement en retard au taux de 5% obtenu par la Finlande et les Pays-Bas (pays les meilleurs classés dans l'étude). Or, tout dépend de la rapidité de l'encaissement en période de crise. L'écart par rapport à la taxe due s'explique aussi par le fait que la plupart des sociétés en faillite n'ont pas payé leurs dettes en matière de TVA.

La représentante du groupe parlementaire «déi gréng» demande des informations supplémentaires suite à la hausse substantielle de la taxe d'abonnement. Les représentants gouvernementaux expliquent que la taxe d'abonnement est encaissée sur la valeur nette d'inventaire des fonds. En 2013, elle a connu une progression de 10%. Cette tendance se poursuit en 2014 laissant présager une bonne année pour l'industrie des fonds dont l'activité se voit accrue.

La stagnation de la TVA s'explique par une certaine baisse de la consommation des ménages.

L'évolution de la taxe d'abonnement est difficile à prévoir, le STATEC a révisé ses prévisions pour 2015.

Le représentant de «déi Lénk» demande la raison pour la divergence entre la baisse de -60% au niveau de la contribution de crise (ligne 8 du tableau) et la hausse des contributions

sur salaires et traitement, alors que la contribution est calculée sur base des mêmes salaires que les contributions directes.

M. le Ministre répond que la contribution de crise a été abolie. Les sommes encaissées constituent les restants dus.

L'orateur note également une baisse de la retenue libératoire sur intérêts (I.7) et demande si elle s'explique par une chute des intérêts payés ou par une baisse des dépôts en banque.

M. le Ministre informe que les avoirs sont stables, mais que les taux d'intérêts ont baissé.

Il souhaite en plus savoir si le Gouvernement a tenu compte des prévisions (+3,2% au niveau des dépenses et +5,3% des recettes) lors de l'élaboration du projet de budget pour 2015?

M. le Ministre répond que le Gouvernement mise sur +3,5% au niveau des dépenses et +5,1% des recettes.

Suite à une question du représentant de la sensibilité politique ADR sur la transparence des sommes encaissées par l'État comme recettes, impôts et contributions sur les salaires, M. le Ministre répond que les chiffres apparaissent dans la présentation SEC95 / 2010 que le Luxembourg enverra à Bruxelles. Les décomptes définitifs se feront en cours d'année.

2. Divers

Sans objet.

Luxembourg, le 24 novembre 2014

Le Président de la Commission des Finances
et du Budget,
Eugène Berger

La secrétaire,
Francine Cocard

La Présidente de la Commission du Contrôle
de l'exécution budgétaire,
Diane Adehm

ANNEXES:

- La situation des recettes courantes de l'Etat au 30 septembre 2014,
- Evolution des recettes et dépenses au 30.09.2014,
- Evolution des recettes et dépenses (SEC95),
- Compte au 30.09.2014 (hors emprunts).

SITUATION DES RECETTES COURANTES DE L'ETAT AU 30 SEPTEMBRE 2014

(tous les montants sont exprimés en mio. EUR)	Recettes au 30.09			Budget	Budget	Compte prov.	Budget	Compte	Recettes en % du budget voté			Variation 13/14	
	2014	2013	2012	2014	2013	2013	2012	2012	2014	2013	2012	en mio. EUR	en %
I. Contributions directes	4 597,4	4 285,9	4 142,2	6 300,1	5 963,3	5 975,4	5 722	5 600,9	73,0	71,9	72,4	311,5	7,3
1. Collectivités [1]	1 088,4	1 072,4	1 184,9	1 520,0	1 560,0	1 496,5	1 550,0	1 536,9	71,6	68,7	76,4	16,0	1,5
2. Assiette [1]	493,7	482,0	465,5	700,0	690,0	655,9	620,0	627,8	70,5	69,9	75,1	11,7	2,4
3. Salaires et traitements	2 239,4	2 005,7	1 823,3	3 005,0	2 660,0	2 772,3	2 650,0	2 470,5	74,5	75,4	68,8	233,7	11,7
4. Impôt de solidarité	243,3	225,5	135,4	401,9	377,3	378,6	228,5	216,7	60,5	59,8	59,3	17,8	7,9
5. Revenus de capitaux	203,7	162,4	182,1	240,0	230,0	232,8	280,0	301,3	84,9	70,6	65,1	41,2	25,4
6. Fortune [2]	201,5	200,3	205,0	275,0	275,0	269,4	230,0	267,5	73,3	72,8	89,1	1,2	0,6
7. Retenue libératoire nationale sur intérêts	22,2	29,3	33,6	30,0	35,0	33,4	40,0	39,9	74,1	83,6	84,0	-7,0	-24,0
8. Contribution de crise [3]	1,2	3,1	11,5	1,0	5,0	3,8	12,0	13,6	122,1	61,1	95,5	-1,8	-60,0
9. Retenue sur revenus d'épargne (non-résidents)	40,5	46,8	42,7	45,0	50,0	46,9	45,0	42,8	90,1	93,7	95,0	-6,3	-13,5
10. Jeux de casino (recettes brutes)	12,7	13,8	14,4	22,0	22,0	20,7	22,0	21,9	57,9	62,9	65,5	-1,1	-8,0
11. Contributions directes - autres	50,7	44,6	43,9	60,3	59,0	65,2	44,8	62,1	84,1	75,6	97,9	6,1	13,7
<i>Pour mémoire: impôt commercial communal [2]</i>	424,5	415,3	465,8	530,0	580,0	556,0	580,0	604,9	80,1	71,6	80,3	9,1	2,2
II. Douanes & accises	1 033,8	945,7	1 045,4	1 391,1	1 363,8	1 296,7	1 374	1 357,8	74,3	69,3	76,1	88,1	9,3
12. Recettes UEBL brutes	747,3	744,1	770,3	1 003,0	1 020,0	999,4	1 009,0	1 023,3	74,5	73,0	76,3	3,2	0,4
Versements nets à la Belgique effectués		80,6	...	0,0	0,0	80,6	0,0	32,5	#DIV/0!	#DIV/0!	#VALUE!
Versements nets à la Belgique à effectuer		0,0	...	-10,0	55,0	0,0	0,0	0,0			#VALUE!
Recettes brutes moins vers. effectués/à effectuer	747,3	663,6	770,3	1 013,0	965,0	918,8	1 009,0	990,8	73,8	68,8	76,3	83,8	12,6
13. Droits d'accises sur huiles minérales	141,0	146,3	146,9	200,0	225,0	199,2	190,0	199,8	70,5	65,0	77,3	-5,2	-3,6
14. Droits d'accises sur cigarettes	73,5	64,5	63,0	88,0	85,0	86,0	85,0	83,1	83,6	75,8	74,1	9,1	14,1
15. Taxe sur les véhicules automoteurs (brute)	53,2	52,6	47,9	67,0	70,0	67,9	67,5	60,9	79,4	75,2	70,9	0,6	1,1
16. Douanes & accises - autres	18,7	18,8	17,3	23,1	18,8	24,8	22,9	23,2	81,2	100,2	75,4	-0,1	-0,6
III. Enregistrement & domaines	3 493,3	3 313,0	2 943,0	4 791,6	4 169,3	4 467,6	3 901	3 991,8	72,9	79,5	75,4	180,3	5,4
17. Droits d'enregistrement	146,0	113,9	105,4	163,5	158,0	155,7	140,0	145,0	89,3	72,1	75,3	32,1	28,2
18. Taxe sur la valeur ajoutée (recettes brutes) [4]	2 653,4	2 578,7	2 277,2	3 716,0	3 235,2	3 443,1	2 968,0	3 060,3	71,4	79,7	76,7	74,7	2,9
19. Taxe d'abonnement [5]	566,8	506,5	451,9	730,0	600,0	691,5	630,0	612,4	77,6	84,4	71,7	60,3	11,9
20. Taxe sur les assurances	34,6	34,4	33,6	43,5	38,0	43,0	38,0	42,5	79,4	90,6	88,4	0,1	0,4
21. Enregistrement & domaines - autres	92,5	79,4	74,9	138,6	138,1	134,3	125,4	131,6	66,7	57,5	59,8	13,1	16,5
<i>Pour mémoire : Droits de succession [6]</i>	52,7	58,2	49,7	60,0	47,0	75,6	47,0		87,9	123,8	105,8	-5,5	-9,4
TOTAL DES RECETTES [I+II+III]	9 124,5	8 544,6	8 130,6	12 482,8	11 496,4	11 739,7	10 998	10 950,4	73,1	74,3	73,9	580,0	6,8
IV. Trésorerie de l'Etat	233,7	259,6	288,6	282,3	286,3	293,5	246,3	325,0	82,8	90,7	117,2	-25,9	-10,0
TOTAL DES RECETTES [I+II+III+IV]	9 358,2	8 804,2	8 419,2	12 765,1	11 782,7	12 033,2	11 244	11 275,5	73,3	74,7	74,9	554,0	6,3

[1] Avances trimestrielles dues en mars, juin, septembre et décembre.

[2] Avances trimestrielles dues en février, mai, août et novembre.

[3] La contribution de crise, à charge des personnes physiques, est perçue sur tous les revenus professionnels, de remplacement et du patrimoine pour l'année 2011. Le taux de la contribution de crise est fixé à 0,8 %.

[4] La TVA brute est répartie comme suit: (a) recettes à titre de ressources propres à verser à l'UE, (b) contribution assise sur le RNB à verser à l'UE, (c) alimentation du fonds communal de dotation financière et (d) quote-part des recettes brutes à transférer au budget ordinaire des recettes.

[5] Avances trimestrielles dues en janvier, avril, juillet et octobre.

[6] Recette en capital

2014



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Finances

1.

Administration centrale 2014

Evolution des recettes et dépenses au 30.09.2014

	Situation fin septembre			
	2013	2014	variation	
			en millions	en %
Dépenses.	10 139,3	10 468,3	+ 329,1	+3,2%
Recettes.	9 631,7	10 137,9	+ 506,1	+5,3%
Solde	-507,5	-330,5	-	-

Notes: Les chiffres de ce tableau sont exprimés en millions d'euros.



Administration centrale

Evolution des recettes et dépenses (SEC 95)

	Situation fin septembre			
	2013	2014	variation	
			en millions	en %
Dépenses				
1. Consommation intermédiaire	685,8	703,5	+ 17,7	+2,6%
2. Formation de capital	571,0	539,8	- 31,2	-5,5%
3. Rémunération des salariés	1 970,9	2 103,0	+ 132,1	+6,7%
4. Subventions (Services publics d'autobus, logement...)	504,2	499,2	- 5,0	-1,0%
5. Revenus de la propriété (intérêts débiteurs)	96,9	110,3	+ 13,4	+13,8%
6. Prestations sociales autres qu'en nature (Chômage, RMG...)	921,4	986,8	+ 65,4	+7,1%
7. Prestations sociales en nature	36,8	38,1	+ 1,3	+3,6%
8. Autres transferts courants (Pensions, Maladie, Famille, Communes) ..	4 990,6	5 202,6	+ 212,0	+4,2%
9. Transferts en capital	370,2	314,2	- 56,0	-15,1%
10. Corrections sur actifs non financiers non produits	-8,5	-29,1	- 20,5	-
Dépenses totales	10 139,3	10 468,3	+ 329,1	+3,2%
Recettes				
11. Impôts sur la production	4 279,5	4 436,8	+ 157,3	+3,7%
12. Impôts courants sur le revenu	4 253,3	4 569,2	+ 315,9	+7,4%
13. Autres recettes	1 099,0	1 131,9	+ 32,9	+3,0%
Recettes totales	9 631,7	10 137,9	+ 506,1	+5,3%
Solde	-507,5	-330,5	-	-

Notes: Les chiffres de ce tableau sont exprimés en millions d'euros

2014



Budget de l'Etat* pour 2014

(*d'après la législation sur la comptabilité de l'Etat)

Compte au 30.09.2014

(hors emprunts)

	Budget voté 2014	Situation fin septembre		Variation (2014-2013)	
		2013	2014	En millions	En %
Budget courant					
Recettes	12 052,0	8 274,4	8 762,5	+488,2	+5,9%
Dépenses	11 259,4	8 433,5	8 243,2	-190,4	-2,3%
Excédents	+792,6	-159,2	519,4	-	-
Budget en capital					
Recettes en capital	73,4	66,0	61,8	-4,1	-6,2%
Dépenses en capital	1 038,1	759,1	795,2	+36,0	+4,7%
Excédents	-964,7	-693,2	-733,3	-	-
Budget total					
Recettes	12 125,3	8 340,3	8 824,4	+484,1	+5,8%
Dépenses	12 297,5	9 192,6	9 038,3	-154,3	-1,7%
Excédents	-172,1	-852,3	-214,0	-	-

Note: Les chiffres de ce tableau sont exprimés en millions d'euros.